



Saint-Constant
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT

AVIS PUBLIC
DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 19 août 2025 à 19 h 30, au Pavillon de la biodiversité situé au 66, rue du Maçon, Saint-Constant, le Conseil municipal statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1. 823, RUE RENOIR – LOT 6 345 652 DU CADASTRE DU QUÉBEC

Demande de dérogation mineure numéro 2024-00103 aux dispositions du *Règlement de zonage numéro 1528-17*.

Nature et effet de la demande :

- L'entrée charretière et l'allée d'accès dans l'emprise de la rue comporteraient une largeur de 5,71 mètres, alors que le règlement prévoit une largeur maximale de 5 mètres.

2. 26, RUE LAPLANTE – LOT 2 179 914 DU CADASTRE DU QUÉBEC

Demande de dérogation mineure numéro 2025-00040 aux dispositions du *Règlement de zonage numéro 1528-17*.

Nature et effet de la demande :

- L'aménagement d'une clôture (maille de chaîne avec panneaux de composite, feuillage synthétique et toile verte) d'une hauteur de 3,66 mètres dans la cour arrière et latérale gauche serait permis, alors que le règlement prévoit une hauteur maximale de 2 mètres.

3. 7, CROISSANT DE L'ORANGER – LOT 3 136 476 DU CADASTRE DU QUÉBEC

Demande de dérogation mineure numéro 2025-00045 aux dispositions du *Règlement de zonage numéro 1528-17*.

Nature et effet de la demande :

- L'installation de thermopompes sur les galeries avant serait permise, alors que le règlement prévoit qu'elles doivent être installées sur les galeries arrière qui desservent les mêmes logements.

4. 11, CROISSANT DE L'ORANGER – LOT 3 136 467 DU CADASTRE DU QUÉBEC

Demande de dérogation mineure numéro 2025-00046 aux dispositions du *Règlement de zonage numéro 1528-17*.

Nature et effet de la demande :

- L'installation de thermopompes sur les galeries avant serait permise, alors que le règlement prévoit qu'elles doivent être installées sur les galeries arrière qui desservent les mêmes logements.

5. 23, RUE DE L'OLIVIER – LOT 3 136 470 DU CADASTRE DU QUÉBEC

Demande de dérogation mineure numéro 2025-00047 aux dispositions du *Règlement de zonage numéro 1528-17*.

Nature et effet de la demande :

- L'installation de thermopompes sur les galeries avant serait permise, alors que le règlement prévoit qu'elles doivent être installées sur les galeries arrière qui desservent les mêmes logements.

6. 9, CROISSANT DE L'ORANGER – LOT 3 136 469 DU CADASTRE DU QUÉBEC

Demande de dérogation mineure numéro 2025-00048 aux dispositions du *Règlement de zonage numéro 1528-17*.

Nature et effet de la demande :

- L'installation de thermopompes sur les galeries avant serait permise, alors que le règlement prévoit qu'elles doivent être installées sur les galeries arrière qui desservent les mêmes logements.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à ces demandes.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et du développement économique au (450) 638-2010 poste 7410 durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville.

DONNÉ à Saint-Constant, ce 31 juillet 2025.



M^e Geneviève Noël
Directrice adjointe et greffière adjointe
Service des affaires juridiques et du greffe